

FICHE 1 : Organisation pédagogique automne 2020

■ **Nouvelles exigences sanitaires et conséquences sur la continuité pédagogique** - Dans le cadre fixé par décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹, les établissements d'enseignement supérieur, les CROUS et les organismes de recherche restent ouverts et continuent à accomplir leurs missions d'enseignement, de recherche et d'accompagnement des étudiants. La règle est le distanciel : l'ensemble des enseignements est délivré à distance, sauf exceptions, et le télétravail est la règle, à moins que les activités ne puissent être efficacement effectuées à distance.

- **Accueil des usagers** - Les enseignements dispensés aux étudiants, apprentis, stagiaires de la formation continue doivent être délivrés à distance.
Toutefois, à titre dérogatoire, certains enseignements pratiques peuvent être délivrés en présentiel dans le cas où le caractère pratique de l'enseignement rend impossible de l'effectuer à distance (utilisation d'équipements ou de produits spécifiques ou apprentissage d'un geste professionnel requérant un encadrement pédagogique en présentiel). Des enseignements sportifs peuvent notamment entrer dans cette catégorie d'enseignements et permettre que des activités physiques et sportives participant à la formation universitaire restent autorisées en espace clos. Le nombre d'étudiants accueillis est limité à 50 % de la capacité d'accueil maximale des salles d'enseignement. Les consignes sanitaires détaillées dans la circulaire ministérielle du 7 septembre 2020 demeurent d'actualité. Elles doivent continuer à être mises en œuvre avec la plus grande rigueur.
- **Accueil des doctorants et chercheurs dans les laboratoires et unités de recherche** - Dans le cadre de leurs recherches, les doctorants et chercheurs peuvent accéder aux laboratoires et unités de recherche.
- **Accueil de publics dans les bibliothèques et centres de documentation universitaires** - Les bibliothèques et centres de documentation universitaires doivent rester accessibles aux usagers sur rendez-vous : guichets de prêt (emprunt et retour) et accès aux salles de lecture. Le nombre d'étudiants accueilli est limité à 50 % de la capacité d'accueil des salles de lecture.
- **Accueil de publics dans les restaurants universitaires** - Les restaurants universitaires (ERP de type N) demeurent ouverts mais seule la vente à emporter est autorisée pendant le confinement. Aucune restauration assise ne sera assurée.
- **Accueil des usagers pour des examens et concours** - Les examens et concours (dont les épreuves de contrôle continu) peuvent être organisés en présentiel, dans le cadre du strict

¹ Notamment par ses articles 4, 28, 34, 36, 42

respect du protocole sanitaire de mai 2020 actualisé ce jour, avec port du masque permanent par tous.

- **Autres services ouverts aux usagers - Les services de santé universitaire et les services sociaux** sont accessibles aux étudiants. Des emplois étudiants pourront très utilement renforcer leur activité dans cette période particulièrement difficile pour eux. Sont également accessibles les activités sociales organisées sur les campus par des associations. Ces dernières doivent cependant se limiter à l'accompagnement social des étudiants et se dérouler dans le respect strict des gestes barrière et des modalités d'application des consignes sanitaires définies par l'établissement.
- **Des salles de travail équipées en matériel informatique ou permettant un accès à internet** sont ouvertes sur rendez-vous, dans le respect des mesures sanitaires. Elles sont destinées, en priorité, aux étudiants ne disposant pas de l'équipement ou de la connexion nécessaires au suivi des enseignements à distance. Il en est de même dans les locaux dédiés aux activités d'études des étudiants au sein des résidences universitaires.
- **L'ensemble des services administratifs** sont accessibles sur rendez-vous ou convocation, lorsqu'il n'est pas possible d'effectuer les démarches à distance. Les SCUIO notamment peuvent accueillir, sur rendez-vous, les étudiants.

■ **Guide à destination des équipes pédagogiques** – Si la soudaineté du confinement du mois de mars n'a pas laissé un temps de réflexion aux équipes pédagogiques et a imposé d'enseigner uniquement à distance des étudiants, l'année universitaire 2020-21 connaît diverses modalités pédagogiques : en présentiel, à distance ou de manière hybride selon les contraintes de la crise sanitaire.

Les 4 rubriques de ce guide aborderont les axes de travail essentiels pour favoriser les apprentissages des étudiants dans un contexte de formation inédit.

1- Séquençage

Prendre soin de l'étudiant et faire preuve de bienveillance, notamment en cas d'étudiant isolé pour cause de suspicion de covid + ou de covid + avéré

L'expérience de formation partiellement à distance étant nouvelle pour un grand nombre d'acteurs, il convient d'avoir à l'esprit qu'un double apprentissage est nécessaire : l'apprentissage du dispositif d'une part, et l'apprentissage des savoirs et le développement des compétences d'autre part. Une importance particulière doit être accordée à ce double apprentissage pendant les premières semaines du semestre.

Ce double apprentissage qui constitue une nouveauté pour les étudiants ne doit pas se doubler

d'une inquiétude relative aux absences pour cause d'isolement (suspicion de covid + ou covid + avéré). Il est donc demandé aux établissements de neutraliser les absences pour cause d'isolement et de n'en tirer aucune conséquence sur le terrain de la sanction ou de la défaillance de l'étudiant.

Enfin, toujours dans la perspective d'un apprentissage qui doit être le moins perturbé possible par la crise sanitaire que nous traversons, nous incitons fortement les enseignants à mettre leurs ressources pédagogiques à disposition des étudiants (dépôt de supports pédagogiques en ligne) et à faire l'objet de captation vidéo pour que les étudiants à distance (notamment lorsqu'ils sont isolés pour cause de covid +) puissent tout de même suivre leurs enseignements.

Etre attentif au sentiment d'appartenance

Le développement d'un sentiment d'appartenance et de la socialisation a une forte influence sur la réussite étudiante. Il convient de penser les activités proposées à l'étudiant en tenant compte des activités d'apprentissage et d'évaluation, mais également d'activités spécifiques qui visent l'implication et la socialisation, lesquelles ne peuvent plus s'opérer uniquement à partir d'activités sur le campus. Ces activités doivent donc être réinventées et imaginées dans un contexte distanciel particulier, y compris durant une phase de cours.

La charge de travail

L'enseignant responsable d'une unité d'enseignement, tout comme l'équipe pédagogique engagée dans un même parcours de formation, doit préparer la rentrée en tenant compte de la charge de travail, tant pour les étudiants que pour les enseignants eux-mêmes.

Un ECTS correspond à un volume de travail pour l'étudiant compris entre 25 et 30 heures et incluant le travail individuel. Ce volume de travail est donc compris entre 1500 et 1800 heures pour 60 ECTS. Une cohérence et une harmonisation sera à rechercher entre les unités d'enseignement d'un même cursus. Les guides sur les ECTS peuvent aider et soutenir la planification des séances.

Des ressources pour vous aider :

	Titre	Auteur/Institution	Descriptif
1	<u>Guide d'utilisation des ECTS</u>	Union Européenne	Présentation de l'utilisation des ECTS, présentation du fonctionnement du système et de l'utilisation, allant de la conception de la conception de programmes à la mobilité et reconnaissance des crédits.
2	<u>Pour aller plus loin</u>	Paquelin, Didier Brangé, Florie	Repères pour concevoir la transition pédagogique (portée pédagogique et boucle d'apprentissage)

2- Conception d'un cours en ligne

Le premier enjeu est de scénariser les enseignements en tenant compte de contraintes présence/distance de tout ou partie des groupes d'étudiants et des enseignants.

Pour aider à concevoir les enseignements dans la situation inédite de la rentrée, voici quelques pistes :

1. Avant de se lancer dans la préparation/transposition de la formation, prenez un temps de réflexion pour organiser le travail : quel sera le contexte de votre enseignement ? Quels sont vos objectifs ? Comment pourrez-vous repenser/transposer votre enseignement ? Quelle plus-value pour les étudiants (et pour vous) de chaque modalité choisie ?
2. Scénarisez votre enseignement : quels contenus, avec quelles modalités pédagogiques ? Quelle organisation du travail étudiant ?
3. Choisissez les types d'activités pédagogiques qui vont permettre aux étudiants d'apprendre
4. Sélectionnez les outils numériques, de préférence institutionnels et faciles d'utilisation, qui vont servir la formation et favoriser le lien enseignant-étudiants
5. Vérifiez à toutes les étapes que l'alignement pédagogique est respecté (cohérence des objectifs, des contenus, des méthodes, et de l'évaluation, au bénéfice de l'apprentissage), cela vous simplifiera la tâche et vous évitera la dispersion, mais surtout, cela permettra aux étudiants de donner du sens à la formation

Des ressources pour vous aider :

	Titre	Auteur/Institution	Descriptif
1	<u>Méthode pour concevoir une formation</u>	Idip, Université de Strasbourg	Présentation des différentes étapes à suivre pour concevoir une formation ou un enseignement, accompagnée de conseils de mise en œuvre.
2	<u>Les différents scénarios pédagogiques pendant la période de déconfinement</u>	Direction académique du numérique, Académie de Versailles	Présentation des différentes modalités d'enseignement
3	<u>Guide des bonnes pratiques de l'enseignement en ligne</u>	Université Laval	Guide méthodologique pour concevoir et réaliser une formation à distance qui s'appuie notamment sur la présentation de 54 pratiques pédagogiques.
	<u>10 règles simples</u>	CRIP, Université	Dix conseils argumentés pour préparer sa formation en mode

	pour proposer son enseignement en modalité hybride ou à distance	de Poitiers	distanciel ou hybride
4	Défi distance ! Points de repère pédagogiques	Louvain Learning Lab, Université catholique de Louvain	Scénario pour concevoir son enseignement qui propose des conseils méthodologiques et des ressources pour toutes les étapes d'un enseignement : structurer, concevoir des ressources, interactions et activités d'apprentissage, suivre et évaluer les étudiants
5	10 idées d'activités pédagogiques courtes à distance	Daele, Amaury, Haute Ecole Pédagogique Vaud	Un tableau détaillé d'activités pédagogiques qui peuvent être mises en œuvre en précisant les intentions pédagogiques, le rôle pour les enseignants et les étudiants, les outils utiles.
6	Enrichir ses cours grâce au numérique La boîte à outils numériques	Université Ouverte des Humanités- Université de Bourgogne Perreaut, Valérie	Carte d'idées et pistes pour explorer le potentiel du numérique à partir d'exemples de scénarios pédagogique (QUOI) et de témoignages de mise en œuvre (COMMENT), en lien avec les théories d'apprentissage (POURQUOI). Liste d'outils numériques pour la pédagogie et les apprentissages.
7	L'alignement pédagogique	Idip, Université de Strasbourg	Schéma interactif qui présente les éléments d'alignement à respecter pour garantir la qualité de la formation et des apprentissages.
8	Quatre scénarios pour enseigner ou former à distance	J.F. Parmentier & Q. Vicens Dunod	Des exemples concrets et des fiches pratiques sur l'exposé interactif, le travail en petits groupes, la classe inversée, la présence à distance. Disponible en ligne sous licence libre à l'adresse http://ifparmentier.fr/download/470/

3- Encadrer, accompagner et favoriser l'engagement des étudiants

La rentrée 2020 est inédite également pour les étudiants, en particulier pour les nouveaux étudiants qui ne connaissent pas encore l'université, ses modes de fonctionnement et d'enseignement. L'encadrement et l'accompagnement viseront à permettre à l'étudiant de se situer dans sa formation (organisation, attendus, modalités) et à donner du sens à ses apprentissages (motivation, engagement) pour l'aider à persévérer dans son parcours d'études et à développer les compétences attendues.

Pour cela, différentes modalités d'encadrement et d'accompagnement peuvent être mises en œuvre :

1. Offrir une information coordonnée, stable et claire aux étudiants sur l'organisation de la formation : horaires et lieux, modalités d'apprentissage, travail attendu, etc. ([voir ressource 1](#))
2. Garder le lien avec les étudiants : les techniques et les outils (forums, messageries, visio, etc.) ([voir ressource 2](#))
3. Faire connaître les services à l'étudiant et les modalités d'usage : santé, vie étudiante, bibliothèques, orientation, sport et culture, etc. ([voir cet exemple](#))
4. Favoriser la communauté et l'entraide : associations étudiantes, espaces numériques communautaires, etc.
5. Inciter les étudiants à développer leurs stratégies d'apprentissage (voir ressource 3), en particulier dans un contexte hybride ou distanciel ([voir ressource 4](#)).
6. Veiller à porter une attention particulière à l'accompagnement au processus d'évaluation ([voir ressource 5](#)).

Des ressources pour vous aider :

	Titre	Auteur/Institution	Descriptif
1	Fiche : Direction des études	DGESIP, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Des conseils à destination des responsables et coordinateurs de formation pour organiser les temps d'enseignement et d'apprentissage, apporter une information coordonnée aux étudiant et garder le lien avec eux.
2	Garder le lien avec vos étudiants	CEMU, Université de Caen	Des conseils pour rassurer, motiver et suivre les étudiants, ainsi des propositions d'usage des outils d'accompagnement.
3	Stratégies d'apprentissage	Centre d'aide aux étudiants, Université Laval	Des modules d'autoformation à proposer à vos étudiants pour qu'ils développent leurs stratégies d'apprentissages (écoute, concentration, travaux en groupe, gestion du temps, etc.)
	Tutoriels pour apprendre en ligne	Université de Lausanne	... les mêmes thématiques en vidéos
4	Apprendre à distance	Université de Sherbrooke	Un guide pour les étudiants sur comment organiser son travail, mettre en place des stratégies d'apprentissage efficaces, respecter les règles, utiliser les outils pour apprendre.
5	Réviser et préparer ses examens	Idip, Université de Strasbourg	Des modules d'auto-formation à destination des étudiants pour préparer les examens : réviser, test et devoir sur Moodle, oraux en visio.

4- Quelle place pour l'évaluation ?

L'évaluation est largement interrogée dans le contexte de la crise sanitaire. S'agissant d'un élément fondateur de l'alignement pédagogique, elle ne peut se résumer en une modalité, une méthode ou un résultat.

L'évaluation précise la manière d'observer les acquis de l'apprentissage chez l'étudiant. Si elle peut revêtir une notion de performance (cas des examens), elle vise d'abord un positionnement de l'individu par rapport à des attendus. Elle doit être clairement définie et explicitée dès le démarrage de l'enseignement voire même rappelée régulièrement comme un fil d'ariane. Pour cela, elle aura fait l'objet d'échanges au sein de l'équipe pédagogique afin de définir collectivement ce que l'étudiant doit être capable de réaliser. Ce travail fait l'objet d'une formalisation et peut prendre la forme de grilles critériées par exemple (voir ressource 1).

S'il est primordial de donner très tôt du sens à l'évaluation, la posture de l'équipe pédagogique conditionnera la représentation de l'étudiant face à l'évaluation. Au fur et à mesure de l'avancement dans le parcours de formation de l'étudiant, elle va également revêtir des significations et des enjeux différents (intégration de parcours sélectifs, poursuite d'étude, insertion professionnelle) :

1- Rythmer l'hybridation par l'évaluation : Les différentes enquêtes menées auprès des étudiants pendant le confinement ont fait ressortir ce besoin de repères dans leurs apprentissages. L'introduction de jalons réguliers, récurrents, au moyen d'activités d'évaluation permet de rythmer les apprentissages en plaçant l'étudiant dans l'action (mise en œuvre immédiate des apprentissages). Il aide l'étudiant à prendre conscience du franchissement des étapes révélatrices d'une progression et nécessaires à une poursuite en confiance des apprentissages en vue d'atteindre les attendus finaux.

2- L'évaluation aussi s'hybride : L'évaluation, comme toute activité pédagogique, peut se décomposer en moments à distance ou en présentiel, de moments synchrones ou asynchrones, de moments individuels ou collectifs. Augmenter les moments dédiés à l'évaluation permet un auto-positionnement de l'étudiant, qui lorsqu'il est couplé à un dispositif d'accompagnement (appui sur les learning analytics, ou les tableaux de bord par exemple) peut permettre également de repérer d'éventuels décrocheurs au cours du semestre.

3- Sécuriser l'acte d'évaluation : L'année universitaire est sensible aux évolutions du contexte sanitaire. Il convient dans ces circonstances de :

- S'appuyer le plus largement possible sur le contrôle continu (intégral) qui, de plus, intègre par nature le principe de la deuxième chance;
- Travailler le grain pédagogique sur lequel définir et appliquer les modalités d'évaluation (UE);

- Introduire de l'agilité dans les pratiques d'évaluation afin de s'adapter à des évolutions soudaines du contexte sanitaire ;
- Expliciter les parts sommative et formative qui composent l'évaluation et confortent sa valeur ;
- Formaliser et renforcer les éléments permettant d'argumenter sur le positionnement de l'étudiant par rapport aux attendus (faciliter le travail des jurys, gestion des recours, etc).

4- Adapter l'acte d'évaluation en cas d'évolution de la situation sanitaire :

Le dernier alinéa de l'article 2 de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire **permet de décider des adaptations aux modalités de contrôle des connaissances jusqu'au au 31 décembre 2020** sous réserve de les porter à la connaissance des candidats par tout moyen dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines avant le début des épreuves. Les nouvelles modalités, adoptées en application de l'ordonnance avant le 31 décembre, s'appliqueraient ensuite jusqu'à la fin de l'année universitaire.

Il s'agit là d'une exception admise à l'avant dernier alinéa de l'article L. 613-1 du Code de l'éducation qui contraint les MCC à être arrêtées au plus tard à la fin du premier mois d'enseignement et interdit de les modifier en cours d'année. Les nouvelles modalités ainsi adoptées s'appliqueraient ensuite jusqu'à la fin de l'année universitaire.

Remarque importante : une disposition prévue dans la LPR vise à pérenniser les dispositions de l'article 2 de l'ordonnance du 27 mars 2020.

Des ressources pour vous aider :

	Titre	Auteur/Institution	Descriptif
1	<u>Comment concevoir des grilles d'évaluation critériées</u>	SU2IP, Université de Lorraine	Document de conseils, premiers pas, exemple de structuration de grille
2	<u>Dématérialiser vos examens</u>	Université Numérique en Santé et Sport, Université Numérique, Fédération Interuniversitaire de l'Enseignement à Distance	Schéma présentant les différentes solutions possibles : synchrone / asynchrone, taille du groupe, type de surveillance, dispositifs, points forts / points faibles
3	<u>Diversifier les modalités d'examen</u>	DGESIP, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Exemples et conseils pour diversifier les évaluations des apprentissages

4	<u>La continuité pédagogique : la question cruciale des examens</u>	IAE France, Aunège, Université Numérique	Webinaire proposant des apports sur les principales questions juridiques qui se posent, ainsi que des retours d'expériences et des exemples de solutions techniques.
---	---	---	--

Et un glossaire pour terminer :

<https://jenseigneadistance.teluq.ca/mod/glossary/view.php?id=4>

(TELUQ, Québec)

Et les coordonnées de notre expert :

pierre.beust@enseignementsup.gouv.fr